

Berne, le 1^{er} mars 2021

Session de printemps 2021 : recommandations d'AvenirSocial

Chers membres du Conseil national,

[AvenirSocial](#) est l'association professionnelle du travail social et elle représente les intérêts des professionnel·le·s au bénéfice d'une formation tertiaire en travail social, éducation sociale, animation socioculturelle, éducation de l'enfance, ainsi que les maîtres et maîtresses socioprofessionnelles.

Ce que vous décidez en tant que parlementaire a des conséquences directes pour la profession, les professionnel·le·s et les bénéficiaires du travail social. En tant qu'association professionnelle, nous souhaitons que vos décisions conduisent à plus de solidarité et de justice sociale. Nous voulons aussi donner à chaque personne les outils qui lui permettent une participation autonome à la vie sociale.

Nous avons le plaisir de vous présenter ci-dessous nos recommandations sur des objets qui figurent à l'ordre du jour de la session de printemps et qui concernent directement le travail social. Vous trouverez [ici](#) nos recommandations concernant les objets précédents.

Justice sociale

[17.412](#) - Iv. parl. Égalité des chances dès la naissance

Traitée le mercredi 10 mars 2021

*Recommandation : **accepter***

L'initiative parlementaire demande la modification de l'article 4 de la loi fédérale sur l'encouragement des activités extrascolaires des enfants et des jeunes, qui définit les groupes cibles. Actuellement, ce groupe cible se compose des enfants et des jeunes de l'école enfantine à leurs 25 ans. L'initiative parlementaire vise à élargir les droits pour qu'ils s'appliquent dès la naissance de tous les enfants.

AvenirSocial est favorable à la modification de cette loi fédérale afin d'améliorer l'égalité des chances entre les jeunes et les enfants.

[19.3190](#) – Mo. Loi-cadre visant à promouvoir à l'échelon national l'accueil extrafamilial des enfants afin de favoriser la conciliation entre famille et travail, l'égalité entre femmes et hommes et l'égalité des chances pour les enfants

Sera peut-être traitée le 10 mars 2021 sous « Interventions parlementaires de catégorie IV, DFI »

*Recommandation : **accepter***

Les faits sont éloquentes : comme par le passé, c'est en majeure partie les femmes qui s'occupent des enfants à la maison et elles réduisent plus souvent et de manière plus radicale leur taux de travail que leur partenaire, ce qui a un impact négatif sur leurs perspectives professionnelles. La conciliation de la vie familiale et professionnelle ainsi qu'une véritable égalité échouent souvent face à des conditions d'accueil extrafamilial insuffisantes pour les enfants. Nous accueillons cette motion, qui demande au Conseil fédéral d'élaborer en collaboration avec les cantons et les communes un plan d'accueil extrafamilial national de qualité.

19.489 – Iv. parl. Garantie des buts sociaux

Sera peut-être traitée sous « Initiatives parlementaires 1re phase »

*Recommandation : **accepter***

Les buts sociaux définis à l'article 41 de la Constitution fédérale ne permettent pas de déduire un droit direct à des prestations de l'Etat, mais servent de guide aux propositions et décisions politiques. Nous accueillons avec enthousiasme cette initiative parlementaire qui demande au Conseil fédéral de se prononcer dans ses projets d'acte sur la garantie des buts sociaux.

Recueil de données

20.4337 – Mo. Mortalité, invalidité et risques selon la profession et la classe sociale en Suisse

Traitée le mercredi 3 mars 2021

*Recommandation : **accepter***

La motion demande une analyse approfondie de l'impact des caractéristiques socio-économiques sur la morbidité et l'invalidité des personnes. Cela permettrait d'évaluer l'efficacité des mesures (AVS, AI, etc.). De même, cela permettrait d'affirmer de manière fondée que des conditions de travail précaires peuvent conduire à des situations de santé critiques. Ces données sont fondamentales pour développer par exemple de nouvelles mesures afin de lutter contre la pauvreté.

Nous vous remercions de prendre nos demandes en considération. Nous restons à votre disposition pour toute question.

Avec nos meilleures salutations,

Annina Grob
Co-secrétaire générale

Tobias Bockstaller
Responsable études